

M Daniel Bourguet
Chemin des fournieux
34130 Mauguio

Conseiller municipal et communautaire de Mauguio
danielbourguet34@gmail.com
tel 06 70 75 79 63

Monsieur le maire de Mauguio

Monsieur le Préfet de l'Hérault

Le 17/12/2019

OBJET : demande d'annulation d'une délibération présumée non conforme

Monsieur le maire de Mauguio, Monsieur le préfet de l'Hérault,

Dans la suite de mon intervention orale au conseil municipal du lundi 16/12/2019 de la commune de Mauguio

Concernant la délibération Point 16 : ÎLOT PRÉVERT : APPROBATION DE LA CESSION PARTIELLE A TITRE ONÉREUX DE LA PARCELLE CADASTRÉE BZ 264. LOTS volumétriques A LA SPL L'OR AMENAGEMENT

Il est écrit dans cette délibération: « *Un avis favorable à la désaffectation des écoles élémentaire et maternelle « Prévert » a été délivré par M. Le Préfet le 19 octobre 2018 sur la base d'un avis favorable de M. Le Directeur académique des services de l'éducation nationale* ».

Une école au terme du code général de la propriété des personnes publiques fait partie du domaine public communal et non pas du domaine privé communal.

En application des dispositions de l'article L. 2111-1 du CG3P font partie du domaine public les biens appartenant à une personne publique et qui sont :

- o soit affectés à l'usage direct du public,
- o soit affectés à un service public pourvu qu'en ce cas ils fassent l'objet d'un aménagement indispensable à l'exécution des missions de ce service public.

Pour vendre cette école à une SPL il faut me semble t il et selon la législation jurisprudentielle en la matière engager une procédure préalable de déclassement de ce bien public communal dans le domaine privé communal.

Cette procédure devant être faite dans les règles en vigueur, dont une enquête publique préalable.

Par la présente je vous demande de surseoir à cette délibération point 16 du conseil municipal du 16 décembre 2019 de la commune de Mauguio, la considérant comme non conforme au statut des biens mis à la vente à la SPL l'Or aménagement.

Dans l'attente, recevez Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire, l'expression des mes salutations distinguées.

Daniel Bourguet.